ANNEXE 1

REFERENTIEL PROFESSIONNEL

Contexte de l'intervention

Les transformations sociales, la territorialisation et la complexité croissante des dispositifs liés aux politiques sociales et à l'action sociale et médico-sociale, les exigences d'adaptation et de qualité des réponses à apporter aux besoins des usagers, la prise en compte du contexte européen impliquent pour les organisations des besoins de compétences accrus, sur des profils de cadres managers et de cadres développeurs. Le métissage des compétences existe entre ces deux profils. Ainsi, si les titulaires du diplôme d'Etat d'ingénierie sociale ancrent principalement leurs compétences dans les registres du cadre développeur, ils sont aussi compétents dans le domaine de la mobilisation des ressources humaines.

Ils sont tout d'abord des experts des politiques sociales, de l'action sociale et médico-sociale. Ils sont donc en mesure d'exploiter les références professionnelles et les connaissances pluridisciplinaires acquises, de tenir compte des différentes politiques publiques pour analyser et problématiser des questions sociales, d'interroger les politiques et les actions, de proposer et conduire des programmes ou des projets complexes. Ces compétences sont également transférables dans le champ de la formation.

Les interventions de ces professionnels reposent sur trois domaines de compétences :

- la production de connaissances
- la conception et la conduite d'actions
- la communication et les ressources humaines

Leurs compétences les appellent à occuper des fonctions dont l'agencement dépend des organisations qui les emploient mais qui s'articulent autour de :

- L'expertise et du conseil
- La conception et le développement
- L'évaluation

Ces fonctions et les compétences associées ont pour caractéristique de s'appuyer sur des démarches de coproduction, à l'interne et à l'externe des organisations. Elles contribuent en conséquence à l'articulation et à la mise en cohérence des objectifs, des missions et des moyens de l'action sociale à travers ses politiques et ses interventions. A l'intersection des domaines politique et technique, elles permettent d'éclairer la compréhension des enjeux propres à chacun d'eux et de favoriser leur rapprochement.

Ce diplôme vise à répondre à la fois au perfectionnement de ceux dont la fonction d'encadrement nécessite aujourd'hui de solides compétences analytiques et méthodologiques pour concevoir l'action et l'organiser et aux besoins de qualification de ceux qui postulent à des responsabilités engageant l'orientation et la décision, relatives à leur mission, dans une perspective de développement.

Référentiel d'activités

Les fonctions et activités décrites doivent s'entendre comme explicitement référées au domaine d'application « politiques sociales ».

FONCTIONS	ACTIVITES		
EXPERTISE - CONSEIL	DIAGNOSTIQUER ET CONTEXTUALISER - analyser des problématiques complexes - situer des problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large - repérer et analyser les enjeux, les logiques, les stratégies des acteurs - réaliser des diagnostics pluridimensionnels : politiques sociales, analyse territoriale, analyse des populations, analyse des interventions - concevoir et construire un dispositif de veille sociale - concevoir, commander, utiliser des systèmes d'information PROPOSER ET ANTICIPER - réaliser des études prospectives - instruire des décisions, des choix stratégiques, des questions de politiques sociales ou de méthodes - proposer des stratégies d'action ou d'intervention, des scénarios possibles - commander, réaliser des études ou recherches ou y participer - faciliter la production et la coproduction de savoirs, les capitaliser et les diffuser		
CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT	 exploiter les ressources diagnostiques, apporter des concepts opératoires construire ou aider à construire des réponses aux besoins sociaux en tenant compte des contraintes et des ressources sur les plans techniques, économiques, financiers, organisationnels, humains et culturels articuler les politiques, les missions des institutions et les besoins du terrain construire des réponses critiques et innovantes jouer un rôle de traducteur et de catalyseur favorisant le lien entre technique et politique concevoir, piloter l'élaboration, négocier, conduire et évaluer des projets complexes, des dispositifs, des programmes, des systèmes, des organisations développer le partenariat institutionnel mobiliser les acteurs internes et externes 		

mobiliser les ressources et les compétences analyser, évaluer, identifier et anticiper les besoins de changement définir des modalités organisationnelles susceptibles de répondre au changement susciter, faciliter et organiser les changements en vue d'une adaptation ou d'une évolution de l'organisation développer les compétences et ressources collectives mobiliser les ressources humaines, documentaires, les compétences pédagogiques pour organiser l'accueil des salariés, leur accompagnement dans des parcours de formation continue, de formation en alternance, de tutorat et de validation des acquis développer la production et la transmission connaissances et des compétences en site de travail analyser et capitaliser les pratiques individuelles et collectives **EVALUATION** définir les enjeux et les cadres de référence d'une évaluation définir l'objet de l'évaluation (établissement, organisation, politique, projet, pratique..) définir les conditions et moyens de l'évaluation analyser et repérer les positionnements respectifs des acteurs (commanditaire, évaluateur, chef de projet) organiser la participation des acteurs au processus d'évaluation (professionnels, bénévoles, usagers...) élaborer des systèmes de référence concevoir mettre en œuvre et piloter un dispositif d'évaluation interne communiquer les résultats

Référentiel de compétences

Les compétences requises pour exercer les fonctions décrites dans le référentiel d'activités sont déclinées en trois domaines de compétences subdivisées en compétences et indicateurs de compétences correspondants.

Domaine de compétences 1

DC1: Production de connaissances

- 1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation
- 1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale
- 1.3 Conduire des études ou des recherches

Domaine de compétences 2

DC2: Conception et conduite d'actions

- 2.1 Conduire des analyses prospectives
- 2.2 Développer une ingénierie de projets ou de programmes
- 2.3 Piloter des démarches évaluatives

Domaine de compétences 3 (transversal)

DC3: Communication et ressources humaines

- 3.1 Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels
- 3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives
- 3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail
- 3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficience des actions et la diffusion des connaissances

Domaines de compétences	Compétences	Indicateurs de compétences	
DC1. Production de connaissances	1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation	 1.1.1 Savoir mobiliser et exploiter les connaissances des politiques sociales, des acteurs locaux et institutionnels, des organisations, des méthodes d'intervention sociale pour situer les problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large et les rendre intelligibles 1.1.2 Savoir mettre en lien les enjeux et les objectifs 	
	1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale	 1.2.1 Savoir rechercher et exploiter les sources d'information 1.2.2 Savoir identifier les indicateurs pertinents 1.2.3 Savoir organiser un système d'information 1.2.4 Savoir mobiliser les partenariats nécessaires 	
	1.3 Conduire des études ou des recherches	 1.3.1 Maîtriser l'utilisation de méthodes d'études et de recherche en sciences humaines et sociales 1.3.2 Maîtriser les concepts et les démarches pour analyser les grandes questions sociales contemporaines 1.3.3 Savoir concevoir appels d'offres et cahiers des charges 1.3.4 Savoir piloter et accompagner des études ou des recherches 	

Domaines de compétences	Compétences	Indicateurs de compétences	
DC2. Conception et conduite d'actions	2.1 Conduire des analyses prospectives	 2.1.1 Maîtriser les modèles méthodes et techniques de la prospective 2.1.2 Savoir formaliser et proposer des stratégies d'action 	
	2.2 Développer une ingénierie de projets ou de programmes	 2.2.1 Maîtriser les théories et méthodologies de conduite de programmes ou de projets complexes, leur approche critique 2.2.2 Savoir évaluer les ressources correspondantes nécessaires 2.2.3 Savoir identifier les enjeux liés au processus de formation et de recherche 2.2.4 Savoir conduire et susciter des démarches de coproduction 	
	2.3 Piloter des démarches évaluatives	 2.3.1 Connaître l'histoire et les dispositifs d'évaluation des politiques publiques 2.3.2 Maîtriser les théories, méthodes et outils de l'évaluation 2.3.3 Savoir favoriser la réflexion éthique 	

Domaines de compétences	1		Indicateurs de compétences	
DC 3. Communication et ressources humaines (DC transversal à ce référentiel)	3.1 Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels	3.1.2	Savoir identifier, valoriser et évaluer les compétences Savoir susciter l'adhésion et l'implication des acteurs	
	3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives	3.2.2	Savoir rendre le travail formateur en favorisant la transmission professionnelle Savoir développer les processus et moyens d'accès à la formation	
	3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail	1	Maîtriser les théories et techniques d'animation de groupe, d'analyse et de gestion de conflits Savoir gérer des partenariats	
	3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficience des actions et la diffusion des connaissances	3.4.2	Savoir choisir les outils d'information et de communication appropriés aux circonstances et aux interlocuteurs Savoir promouvoir l'information	
		3.4.3	et la communication entre les pôles techniques et politiques Savoir construire des argumentations précises et concises	